

**Mairie de SAINT- AMOUR- BELLEVUE**  
**Le Bourg**  
**71570 SAINT-AMOUR-BELLEVUE**

Le Conseil Municipal se réunira le jeudi 08 septembre 2016 à 19h15 salle du Conseil Municipal.

**ORDRE DU JOUR**

1. - SIVOM - Opération sous mandat compte 458 voirie 2016. – délibération
2. - SYDESL : projet éclairage public remplacement matériel vétuste – délibération
3. - Lyonnaise des eaux
4. - Synthèse Réunion CAMVAL du mercredi 31/08/16 -
5. - Travaux écoles et rentrée des classes
6. - Travaux de voirie
7. - Point budget
8. - Convention – occupation du domaine public
9. - Affaires diverses

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE  
 CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le huit septembre à dix neuf heures quinze, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame CASBOLT, Maire.

Convocation du 02 septembre 2016 ( Présent  Excusé)

<input checked="" type="checkbox"/> M.SPAY Romain	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DESSEIGNE Sophie	<input checked="" type="checkbox"/> M.DURAND Pascal
<input checked="" type="checkbox"/> M.COGNARD Denis (19h30)	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DASSONVILLE Denise	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DUCOTE Corinne
<input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine (19h30)	<input checked="" type="checkbox"/> M.WILSON Douglas	<input checked="" type="checkbox"/> M.SPAY Pierre-Yves
<input checked="" type="checkbox"/> M.DUFOUR Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel	<input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude
<input checked="" type="checkbox"/> Mr MIDEY Jean-Yves	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane	

Secrétaire de séance : Mme WILSON Marie-Claude est élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 juillet 2016: le procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2016 est adopté à l'unanimité, sans observation majeure.

**1. Délibération (SIVOM) – opération sous mandat –**

Madame le Maire expose à l'assemblée que le SIVOM de la vallée de l'Arlois a depuis sa création la compétence pour l'exécution des travaux de voirie. Suite à la suppression des comptes 457, il convient de signer une convention avec le Syndicat pour la réalisation de ces travaux via les comptes 458 au Syndicat et le compte 238 pour la Commune.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (14 pour, 0 contre, 0 abstention)
- De mandater le SIVOM pour la réalisation et le paiement de l'ensemble des travaux de voirie réalisés sur la commune de Saint-Amour-Bellevue pour l'année 2016 pour un montant maximum de 40 000 Euros.
- D'autoriser le Président à passer les marchés avec les entreprises pour la réalisation des travaux que le SIVOM ne peut réaliser.
- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le Président du SIVOM.
- Le tableau définitif des travaux réellement effectués sera proposé au vote de l'assemblée au plus tard en N+1

♦ D- 2016/032

## 2. - SYDESL : projet éclairage public remplacement matériel vétuste – délibération

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de remplacement des équipements vétustes, de mise en conformité, de normalisation et légalité des ouvrages existants dossier 385054\_RVEP transmis par le SYDESL et indiquant un coût total de travaux d'un montant de « 8048.63 € HT ».

### Le plan de financement est le suivant :

Montant des travaux EP	8048,63 € HT
Subvention SYDESL 50 %	4024,32 € HT
Contribution de la Commune	<b>4024.32 € arrondi à 4030 € HT</b>

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Adopte le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire (SYDESL) ;
- Donne son accord à la contribution communale d'un montant estimatif de « 4 030 HT », sous réserve d'éventuelles dépenses imprévues ;
- dit que cette contribution communale inscrite au budget communal au chapitre 65 sera mise en recouvrement à l'initiative du SYDESL ;
- se réserve par ailleurs le droit de souscrire un contrat d'électricité auprès du fournisseur de son choix et autorise le Maire à engager les consultations nécessaires, le cas échéant.

♦ D - 2016/033

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de déterminer des plages de coupures de l'éclairage public dans certains quartiers afin de limiter les nuisances lumineuses et la consommation d'énergie.

Un rendez vous avec le SYDESL est prévu courant septembre afin d'examiner cette proposition, pour laquelle l'ensemble du Conseil s'est montré favorable. Une consultation auprès des habitants sera effectuée prochainement.

## 3. - Lyonnaise des eaux

La commune a reçu le devis des travaux et prestations N° 782939-1 pour la création d'un branchement des eaux usées pour le propriétaire de la parcelle b 956 au lieu dit « Les Ravinets »).

Le coût de ce branchement sera amorti par la « Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ». Le Conseil Municipal valide le devis.

## 4. - Synthèse Réunion CAMVAL du mercredi 31/08/16

Pour préparer la fusion CCMB et la CAMVAL, Maires et Vice-présidents des deux territoires se sont réunis le 31/08/2016 à Crêches-sur-Saône, pour un 1<sup>er</sup> séminaire de préparation de la fusion.

Les premiers éléments de base sont d'ores et déjà en place. En présence du Cabinet d'experts, chacun fut invité à échanger et à débattre à propos des questions de compétences et de fiscalité.

Deux conférences des Maires ont été annoncées pour poursuivre ce travail les 6 octobre et 24 novembre prochains. La situation financière des deux intercommunalités est saine. Les différences de fiscalité ne représentent pas de handicap majeur. La CCMB et la CAMVAL représentent un budget d'environ 50 millions d'euros pour 75 907 habitants et 39 communes. La CCMB n'a pratiquement pas de dettes, et celles de la CAMVAL sont rapidement compensables par le montant de son épargne.

D'autres points ont été présentés :

- Atelier Tourisme, il a été souligné les atouts exceptionnels du territoire et évoqué une nécessaire collaboration avec les voisins de l'Ain, du Clunisois, du Beaujolais et avec l'ensemble du Département.

En termes d'organisation, il est souhaité que l'Office du Tourisme de Mâcon conserve sa centralité et puisse développer la vente de produits dérivés. Le tourisme fluvial s'oriente plutôt vers le Clunisois et très peu vers le sud Bourgogne.

- Atelier de la fiscalité, Proposition d'une durée de 6 à 8 ans pour l'harmonisation des taux. Pour la CFE (Contribution des entreprises), le maintien des exonérations, étendues à la CCMB est souhaité.
- Atelier Petite Enfance : élargissement de la compétence à tout le territoire. Celle-ci sera mise en place en septembre 2017. Les réseaux d'assistantes maternelles seront unifiés en une seule entité avec coordination des antennes locales.
- Atelier mobilité. La compétence en matière de transport scolaire est laissée au Département jusqu'en septembre 2017.
- Atelier environnement : la collecte des ordures ménagères devrait rester en régie à la CAMVAL et avec le prestataire à la CCMB.
- Compétences assainissement, les élus ont souhaité qu'elles deviennent communautaires en 2019, avant l'obligation en 2020.  
(Madame le Maire souligne à ce propos, la nécessité d'avancer sur le dossier de la commune avec l'Agence Technique Départemental A.T.D)

## 5. - Travaux écoles et rentrée des classes

La rentrée des classes, le jeudi 01 Septembre 2016 :  
Répartition dans les écoles du RPI.

- Saint Amour TPS/3 ; PS/13 ; MS/10 = **26**
- Saint Amour GS/8 ; CP/11 = **19**
- Saint Verand CE1/15 ; CE2/12 = **27**
- Pruzilly CM1/17 ; CM2/10 = **27**

Différents travaux et achats avec la collaboration des employés communaux ont pu être effectués pendant les vacances dans les bâtiments scolaires à savoir :

### **Petite école maternelle :**

- Peinture, luminaires remplacés, nouvelles serrures, casiers, meubles de rangements, ordinateur portable, déblayage du grenier

### **Ecole primaire :**

- Différents aménagements dans l'une des classes

## 6. - Travaux de voirie

Les récents orages ont causé des dégâts et nécessité des travaux sur certains chemins endommagés, notamment en bas fond de Saint Amour. La création de nouveaux bassins de rétention pourrait être envisagée, en particulier en amont des Davignolles pour éviter l'afflux d'eau au Carjot, ainsi qu'une déviation des fossés vers le bassin du chemin Saint Pierre, pour soulager la Piat.

Le plan de réfection des routes se termine : chemin des Pins, route de Sathonat – route du Moulin-Berger et place de la Paix à la Ville.

Monsieur Denis COGNARD, suite à l' A.G Du SIEMB, souligne la possibilité de se rapprocher du syndicat des eaux du Maconnais Beaujolais pour faire un état des lieux des réseaux avant travaux.

## 7. - Point budget

Monsieur DUFOUR Sébastien fait un point sur le budget de la commune.

La bonne maîtrise du budget permettra de dégager des ressources supplémentaires pour des travaux d'entretien dans les logements communaux, la révision du toit de la salle des fêtes et le revêtement de la cour d'école, grâce à des subventions dont les dossiers de demandes sont en cours.

## 8. - Convention – occupation du domaine public

Certains commerces occupent le domaine public de la Commune de Saint Amour Bellevue, Madame le Maire propose d'établir une convention d'occupation avec lesdits occupants.

La durée de convention sera de 3 ans, reconductible tacitement, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

La présente occupation est consentie à titre gracieux suite au vote majoritaire du Conseil Municipal.

Cette décision pourra être révisée à l'échéance de ladite convention.

## 9. Affaires diverses

### ➤ « Plan de soutien lié à l'activité du BTP 2016 »

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les communes peuvent prétendre à bénéficier d'un soutien de la part du Conseil Régional au titre « Plan de soutien lié à l'activité du BTP 2016 ».

Afin de compléter le dossier de demande de subvention, une délibération est demandée fixant le plan de financement, la nature et l'étendue du projet.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à considérer cette opportunité.

- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en faveur du projet (14 pour, 0 contre, 0 abstention)

◆ D- 2016/031

### ➤ Dossier assurance :

#### Vents violents du 30 Juillet 2016

Les vents violents du 30 juillet 2016 ont causé des dégâts sur la commune, l'abri de bus de la place de la Mairie s'est écroulé sur la rambarde en bois et a projeté des éclats de verre dans la cour de l'école.

Un dossier a été envoyé à l'assurance pour le remplacement de la palissade en bois et la réfection partielle de la cour.

Les travaux de la cour seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

**Terrain multisports** : suite aux actes de vandalisme sur le terrain multisports, une plainte a été déposée à la gendarmerie et le dossier a été transmis à l'assurance qui prendra en charge une partie des réparations.

### ➤ Mise en œuvre de l'état d'urgence et la sécurité des établissements scolaires.

Madame le Maire a relayé les consignes du Préfet concernant la sécurité près des écoles et lors des manifestations.

➤ **F2C** : En 2014, la commune a signé une convention avec l'entreprise F2C concernant les panneaux place du Bourg et place de la paix à la Ville... Madame le Maire informe que les panneaux vont être mis à jour avec le nouveau plan du village...

L'entreprise doit aussi transmettre un devis pour l'impression du projet de plan de la commune destiné à chaque habitant, ainsi qu'aux touristes. Cette plaquette a pour but de répertorier les nouveaux noms de rues ainsi que les activités commerciales de la commune.

➤ **Salle des Fêtes** : Suite à des événements récents, Madame le Maire propose d'ajouter au règlement intérieur une plage horaire pour la diffusion de musique à l'extérieur et l'interdiction de se baigner dans la fontaine, et ceci, afin de respecter la tranquillité du voisinage.

### ➤ CMJ.

1<sup>er</sup> rendez vous le mercredi 07 Septembre 2016, les sujets évoqués (actualités du mois précédent, tour de table des suggestions, questions diverses ...).

Les membres du Conseil Municipal Junior organisent une sortie à la Caserne de Pompiers de Mâcon, le jeudi 20 octobre à 14h.

➤ **Horaire du secrétariat de la Mairie.**

Les horaires de la secrétaire de Mairie ont été modifiés avec une présence le mercredi matin. Les horaires d'ouverture au public ne changent pas.

➤ **Gloutons AG du 06 Septembre 2016**

Chiffres de l'année **2015/2016** : 9722 repas servis (rappel N-1 : 10026 ; N-2 : 11804 ; N-3: 10125).

**4105,91€** de bénéfice (rappel N-1 : +653,88 € ; N-2 : -1738.70€ ; N-3 : -889,77€).

Résultat très positif cette année, principalement dû au succès des manifestations

**Prévisions 2016/ 2017 :**

85 enfants sont inscrits au Restaurant Scolaire (sur les 99 RPI).

Baisse de la fréquentation des Restaurants Scolaires : 66 repas par jour, contre 69 servis en N-1, 72,6 en N-2 et 84,3 en N-3.

Diminution des effectifs sur St Amour, et augmentation sur St Vérand et Pruzilly.

Baisse significative les mardis (T.A.P) qui se confirme et s'accroît : depuis 2013/2014, la baisse de fréquentation de la cantine est de -20%, alors que la baisse d'effectif d'élèves est de -6% sur le RPI. Le bureau alerte les élus et l'équipe enseignante sur ce point et leur demande de réfléchir à un autre mode de fonctionnement des T.A.P (activités en 2 x 1h30)

Les prévisions laissent envisager un fort déficit pour l'année (- 9193 €) (hors manifestations et subventions communales)

➤ **Tour de table**

**Poids Public** – Plâtre Durand - Mettre une chaîne autour du poids pour éviter le stationnement.

**Réseau internet** – Certains habitants peinent à se connecter à internet du fait de la médiocrité du débit qui les pénalise quotidiennement dans leurs activités professionnelles et personnelles.une demande papier va être déposée pour demander à la municipalité d'étudier les différentes possibilités d'amélioration des performances du débit internet dans toute la commune. Madame Le Maire évoquera le sujet lors de la prochaine réunion des Maires ruraux.

**Le Logement communal N° 2 du bourg** (au dessus de l'école maternelle) est toujours libre. le Conseil Municipal propose de faire faire des travaux de peintures, sol ... afin de le rendre plus attractif.

**SIEMB** : une étude sur l'hydrogéologie a été réalisée par le syndicat des eaux et le rapport est consultable sur le site internet de la commune ou en Mairie.

➤ **Rendez vous :**

- l'Assemblée Générale du SOU des ECOLES : Mardi 13 septembre à 20h à la Salle des Fêtes de Saint Amour

- **Date du prochain CM** : proposition jeudi 06 octobre 2016 à 19h15. Une photo du Conseil Municipal est prévue à 18h45 dans les vignes. Rendez vous devant la Mairie.

- **Date du prochain CMJ** : 05 octobre 2016 (heure à définir).

➤ **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30**

